

**PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE 68510 WALTENHEIM - SEANCE DU 12 mars 2018**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SCHOTT, Maire

**Membres présents :** Mmes RIEGERT Christine, LE MAÎTRE Kathia, KUNTZ Valérie, ALBIENTZ Joëlle, HERBY Chantal, DRAPEAU Sylvie  
MM. SCHOTT Jean-Louis, DUBOULOZ Fabrice, HERZOG Thierry, SCHUFFENECKER Aloyse, BRUCKERT Daniel, VIDALE Laurent

**Absent excusé :** Mrs PICQUET Guy, SCHERRER Serge, Mme MARTIN Barbara

**Ont donné procuration :** M. PICQUET Guy à M. SCHOTT Jean Louis  
M. SCHERRER Serge à M. SCHUFFENECKER Aloyse

**Secrétaire de séance :** Mme PICQUET Gabrielle

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22.01.2018  
Déploiement des compteurs LINKY sur le territoire de la commune.  
Installation de stores au bâtiment scolaire (école et périscolaire) Devis-choix des couleurs.  
Examen d'un devis pour réparation sur le piano de cuisson à la salle polyvalente  
Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle section 3 N° 279/6, d'une contenance de 0.39 ares, rue du Ried.  
Divers  
Haut Rhin Propre – (samedi 14.4.2018) - Grenouilles

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12.02.2018**

Le Procès-verbal de la réunion précitée, transmis à tous les Conseillers Municipaux pour lecture est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

**2. Retrait de la délibération du Conseil Municipal du 13.11.2017-Point 2  
Refus du déploiement des compteurs LINKY sur le territoire de la commune.**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la délibération du Conseil Municipal prise le 13 novembre 2017 stipulant notre refus de déployer des compteurs LINCKY sur le territoire de notre commune et celle du 12 février 2018 reportant notre décision définitive dans l'attente d'un complément d'information

Après exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **ou non** le retrait des délibérations du 13.11.2017 et 12.2.2018.

### 3. Installation et pose de stores au bâtiment scolaire (école et périscolaire)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la délibération prise le 12.2.2018 relative à **l'achat et la pose de stores** à l'école et le périscolaire suite à la demande de Mme BRIGAND, Directrice de l'école.

Après étude des diverses offres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier les travaux à :

#### **ROCCHINI DECORS à SIERENTZ**

*(Y compris Chainette avec sécurité enfant)*

#### **Salle de classe N° 1 – Côté Nord**

(8 stores enrouleurs) avec toile occultante : 1805.15 HT.

#### **Salle de classe N° 2 – Côté Sud**

(7 stores enrouleurs) avec protection thermique  
Semi-transparente 1746.10 HT

#### **Salle périscolaire – Côté Sud**

(5 stores enrouleurs) avec protection thermique  
semi transparente 1 421.75 HT

**AU PRIX DE 4 584 € HT 5 500.80 € TTC**

#### **Choix des couleurs :**

Classe 1	(côté nord)	:
Classe 2	(côté Sud)	:
Périscolaire	(côté Sud)	:

Les crédits nécessaires seront votés au Budget primitif 2018 sous article

### 4. Examen d'un devis pour réparation du piano de cuisson à la salle polyvalente

Monsieur le Maire soumet aux conseillers le devis établi par les Ets TECHNO FROID de Habsheim pour la réparation du piano de cuisson installé à la salle polyvalente. Le remplacement des 3 robinets de gaz est nécessaire. Le devis comprend la dépose des robinets défectueux et la repose de 3 nouveaux robinets, le remontage de l'ensemble, la vérification étanchéité et les essais de fonctionnement.

L'offre s'élève à 1 114.16 € HT (1 336.99 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité **(ou non)** le devis pour la réparation du piano de cuisson.

## 5. Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée sous section 3 n° 279/6, d'une contenance de 0.39 are, rue du Ried

Vu la demande de Me Guy GREWIS, notaire à Hegenheim, Monsieur le Maire propose aux conseillers l'acquisition à l'euro symbolique par la commune de Waltenheim de la parcelle cadastrée sous section 3 n°279/6 d'une contenance de 0.39 ares (*représentant la servitude de passage et de canalisation pour le raccordement à divers réseaux (eaux, ....) de la parcelle section 3 n° 277 sise rue du Ried (appartenant aux époux Eric STREISSEL, demeurant à 68870 BARTENHEIM*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité **ou non**

D'ACQUERIR la parcelle cadastrée sous section 3 n° 279/6, sise rue du Ried, d'une contenance de 0.39 are, (appartenant aux époux Eric STREISSEL, demeurant à 68870 BARTENHEIM) pour **1 euro symbolique**.

CHARGE M. le Maire de la signature de l'acte de vente et de tout document afférent à cette acquisition.

DIT que les frais découlant de cet acte seront pris en charge par la commune

Les crédits nécessaires (*achat du terrain + frais d'actes notariés*) seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2018 sous article 21....

## 6. Divers

Haut Rhin Propre le samedi 14 avril 2018

Organisation

Grenouilles

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à

1. Retrait de la délibération du 13.11.2017 - Refus du déploiement des compteurs LINKY sur le territoire de la commune.
  - Collecte des ordures ménagères – Mise à disposition par Saint-Louis Agglomération d'un conteneur individuel par foyer

## 3. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22.01.2018

Le Procès-verbal de la réunion précitée, transmis à tous les Conseillers Municipaux pour lecture est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

#### 4. Retrait de la délibération du Conseil Municipal du 13.11.2017-Point 2

##### **Refus du déploiement des compteurs LINKY sur le territoire de la commune.**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers du courrier recommandé transmis par Monsieur le Préfet du Haut Rhin relatif à la délibération du Conseil Municipal prise le 13 novembre 2017 stipulant notre refus de déployer des compteurs LINKY sur le territoire de notre commune.

Etant membre du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut Rhin, la commune n'a plus compétence pour intervenir dans ce domaine.

D'autre part, l'installation des compteurs LINKY répondant à une obligation légale, Monsieur le Préfet sollicite le retrait de cette délibération, sous peine de saisie de la juridiction administrative.

Après exposé du Maire et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide à l'unanimité, *dans l'attente d'un complément d'informations*, de revoir ce point lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal

#### **Examen et approbation de devis pour achat et pose de stores au bâtiment scolaire (école et périscolaire)**

Suite aux décisions prises lors du dernier Conseil Municipal et à la demande de Mme BRIGAND, Directrice de l'école, Monsieur le Maire soumet aux conseillers les 3 devis pour **l'achat et pose de stores, compris manœuvre par chaînette avec sécurité enfant** à l'école et périscolaire :

- **ROCCHINI DECORS à SIERENTZ**  
(Y compris Chaînette avec sécurité enfant)

##### **Salle de classe N° 1 – Côté Nord**

(8 stores enrouleurs) avec toile occultante : 1805.15 HT.

##### **Salle de classe N° 2 – Côté Sud**

(7 stores enrouleurs) avec protection thermique-semi transparente 1746.10 HT

##### **Salle périscolaire – Côté Sud**

(5 stores enrouleurs) avec protection thermique-semi transparente 1 421.75 HT

SOIT UN TOTAL de 4 584 HT **5 500.80 € TTC**

- **Collecte des ordures ménagères - Mise à disposition par Saint-Louis Agglomération de conteneur individuel par foyer**

Une enquête de conteneurisation en porte à porte relative à la collecte des ordures ménagères sera réalisée auprès de la population, par les agents enquêteurs du Service Environnement de Saint-Louis Agglomération à compter du 13 février 2018. Ce sondage permettra de recenser les besoins en conteneur individuel mis à la disposition de chaque

foyer de la commune. *Dès réception des nouveaux conteneurs, tout sac déposé à côté des conteneurs ne sera plus ramassé par les ripeurs.*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22 H 20

Tableau des signatures  
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de Waltenheim

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22.01.2018
2. Retrait de la délibération du 13.11.2017 - Refus du déploiement des compteurs LINKY sur le territoire de la commune.
3. Approbation du compte administratif 2017 (B.A.Assainissement)
4. Approbation du compte de gestion 2017 (B.A.Assainissement)
5. Affectation du résultat d'exploitation 2017 (B.A.Assainissement)
6. Budget primitif 2018 – Examen et vote (B.A.Assainissement)
  - a. *-Fixation de la taxe « Assainissement*
7. Examen et approbation de devis pour achat et installation de stores au bâtiment scolaire (école et périscolaire)
8. Examen et approbation de devis pour achat et installation de climatiseurs réversibles au bâtiment scolaire (école et périscolaire)
9. Transfert des ZAE (zones d'activités économiques) à Saint-Louis Agglomération : *Transfert en pleine propriété des terrains restant à la vente.*
10. Corps des Sapeurs-Pompiers
11. Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
12. Examen d'un devis pour réfection toiture à la salle polyvalente
13. Divers
  - Recrutement temporaire
  - Point d'apport volontaire : Conteneurs à verres, plastiques, papiers
  - Collecte des ordures ménagères – Mise à disposition de conteneurs individuels par foyer

NOM Prénom	Fonction	Signature	Procuration
SCHOTT Jean Louis	Maire		

KUNTZ Valérie	1 <sup>er</sup> Adjoint		
BRUCKERT Daniel	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
RIEGERT Christine	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
SCHERRER Serge	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
ALBIENTZ Joëlle	Conseillère Municipale		
DUBOULOZ- MONNET Fabrice	Conseiller Municipal		
HERBY Chantal	Conseillère Municipale		
HERZOG-HESS Thierry	Conseiller Municipal		
DRAPEAU Sylvie	Conseillère Municipale		
MARTIN Barbara	Conseillère Municipale		
SCHUFFENECKER Aloyse	Conseiller Municipal		
PICQUET GUY	Conseiller Municipal	Absent excusé	A donné procuration à M. SCHOTT Jean-Louis
VIDALE Laurent Patrick	Conseiller Municipal		
LE MAÎTRE Kathia	Conseillère Municipale		